

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

Secrétariat général

Paris, le **27 MAI 2010**

Nos réf. : SG04551

Affaire suivie par :
Service des Emplois et des Compétences: sous-direction PPM
Service de la Gestion du Personnel: sous-directions EMC - ATET

Le ministre d'État

à

destinataires *in fine*

Objet : Circulaire « Procédure de mobilité » au MEEDDM

PJ : Circulaire « Procédure de mobilité »

Annexe 1: Liste des postes publiés

Annexe 2: Notice d'utilisation du formulaire de demande de changement d'affectation (PM104)

Annexe 3: Formulaire de demande de changement d'affectation (PM104)

Annexe 4: Formulaire « mutation pour rapprochement de conjoint, concubin, PACS »

Annexe 5: Formulaire « date d'effet de mutation »

Vous voudrez bien trouver ci-joint la circulaire « Procédure de mobilité » précisant les principes de gestion applicables à la mobilité au ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer (MEEDDM). Elle concerne l'ensemble des personnels du MEEDDM, des établissements publics sous tutelle, des personnels gérés pour le compte d'autres administrations, ainsi que des personnels transférés dans les collectivités locales, tant qu'ils demeurent mis à disposition ou en position de détachement sans limitation de durée (DSLDD).

Reprenant pour l'essentiel la circulaire de mars 2009 dans ses principes d'organisation des cycles de mobilité et, plus particulièrement dans la procédure de transmission et de publication des postes, cette nouvelle circulaire rappelle le rôle des directeurs régionaux de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) en tant que responsables de zone de gouvernance d'effectif (RZGE) et prend en compte la réorganisation de l'administration territoriale de l'État avec la création des directions départementales interministérielles (DDI).

Cette circulaire précise quelques spécificités concernant les modalités de publication et d'affectation (personnels maritimes, corps de l'industrie) ainsi que les conditions d'accueil en mobilité interministérielle des agents non gérés par le MEEDDM.

J'appelle particulièrement votre attention sur le respect des termes de cette circulaire et vous demande de me faire parvenir, sous le timbre SG/DRH/SEC/PPM, les difficultés que vous pourriez rencontrer lors de sa mise en œuvre.

Par ailleurs, je vous demande de faire connaître les dispositions de cette circulaire aux services des collectivités locales qui ont bénéficié du transfert des agents du MEEDDM ainsi qu'aux agents eux-mêmes.

Pour le ministre d'État et par délégation
Le Préfet, Secrétaire général



Didier LALLEMENT

LISTE DES DESTINATAIRES

Monsieur le Vice-Président du conseil général de l'environnement et du développement durable

Mesdames et Messieurs les Directeurs généraux, directeurs et chefs de service d'administration centrale du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer

Madame et Messieurs les Préfets de région

- direction régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- direction inter-régionales de la mer
- direction interdépartementale des routes
- direction régionale de l'équipement
- direction régionale de l'environnement
- direction régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement

Mesdames et Messieurs les Préfets de département

- direction départementales interministérielles
- direction de l'urbanisme, du logement et de l'équipement (DULE)
- direction départementales de l'équipement
- direction de l'équipement de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon

Mesdames et Messieurs les directeurs généraux

- laboratoire central des ponts et chaussées (LCPC)
- agence nationale de l'habitat (ANAH)
- Météo France
- institut géographique nationale (IGN)
- institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (INRETS)
- agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)

Mesdames et Messieurs les Directeurs

- centres d'études techniques de l'équipement
- école nationale de ponts et chaussées (ENPC)
- école nationale des travaux publics de l'État (ENTPE)
- école nationale de techniciens de l'équipement (ETPE) et ses établissements
- centre d'évaluation, de documentation, et d'innovation pédagogique (CEDIP)
- centres de valorisation des ressources humaines (CVRH)
- groupe écoles CFAM de Bordeaux
- service d'études sur les transports, les routes et leurs aménagements (SETRA)
- centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU)
- centre d'études des tunnels (CETU)
- centre national des ponts de secours (CNPS)
- service des remontées mécaniques et des transports guidés (STRMTG)
- service national d'ingénierie aéroportuaire
- pêches maritimes et aquaculture
- centre d'études techniques maritimes et fluviales (CETMEF)
- école de la marine marchande
- lycées maritimes
- établissement national des invalides de la marine (ENIM)
- ports autonomes de Bordeaux, Dunkerque, Le Havre, Marseille, Nantes-Saint Nazaire, Paris, Rouen, Strasbourg, La Rochelle, la Guadeloupe
- centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage



Madame et Messieurs les Inspecteurs généraux

- de l'aviation civile et de la météorologie (section des bases aériennes)
- coordonnateurs des missions d'inspection générale territoriale
- du travail et de la main d'œuvre des transports
- chargés d'une circonscription d'inspection des services maritimes ou de navigation
- Messieurs les chefs de services de navigation
- Messieurs les chef de service des affaires maritimes de Papeete, Nouméa, Mayotte et Saint Pierre et Miquelon
- Monsieur le chef de la mission interministérielle d'inspection du logement social (MILOS)

Monsieur le contrôleur budgétaire et comptable ministériel

Messieurs les chefs de service de l'aviation civile en Polynésie Française, en Nouvelle Calédonie et à Saint-Pierre et Miquelon

Monsieur le chef du service technique de l'aviation civile (STAC)

Madame la ministre d'État, garde des Sceaux, ministre de la justice et des libertés

- direction des ressources humaines

Monsieur le ministre des affaires étrangères et européennes

- direction des ressources humaines

Madame la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi

- direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services
- direction des ressources humaines

Monsieur le ministre de l'intérieur, de l'Outre-mer et des collectivités territoriales

- direction des ressources humaines

Monsieur le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique

- direction des ressources humaines

Monsieur le ministre de l'éducation nationale

- direction des ressources humaines

Monsieur le ministre de la défense

- direction des ressources humaines

Madame la ministre de la santé et des sports

- direction des ressources humaines

Monsieur le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche

- service des ressources humaines

Monsieur le ministre de la culture et de la communication

- service des ressources humaines
- secrétariat général de la mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (MIQCP)

